



# L'ÉTOILE

Les Fervents Pêcheurs de L'Etoile

12, rue Jules Verne - Mairie de L'Étoile - 80830 L'ÉTOILE

Tél. : 03-22-51-22-13 (tel:03-22-51-22-13) - Email : familypruvost@outlook.be (mailto:familypruvost@outlook.be)

**Fiche AAPPMA**



L'ensemble des parcours sont 100% réciprocaire. Cependant, certains parcours nécessitent l'achat d'option supplémentaire, merci de vous référer au tableau des options.

## Parcours

Etangs : 9 hectares

- Les Creuillères
- Les Tourbières
- Etang du petit Marais
- Bassin à truites

## Membres du bureau

### Président

PRUVOST Laurent

### Vice-Président

LEBAS Geoffrey

### Trésorier

PRUVOST Maryline

### Secrétaire

DUVAL Sébastien

## Types de pêche pratiqués

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour
- Pêche aux salmonidés

## Services

- Aire de pique-nique

## Présentation

L'association "Les Fervents Pêcheurs de L'Etoile" vous propose de pêcher dans de nombreux étangs. Vous pourrez y pratiquer tout type de pêche : blanc, carnassier, carpe et truite.

**Des règlements et des options sont appliqués sur certains parcours, merci de vous rapprocher de l'AAPPMA.**

## Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
<b>Tarifs *</b>	112.00€	91.00€	22.00€	41.00€	7.00€	17.00€	36.00€
<b>OPTIONS</b>							
<b>Timbre urne</b>	-	40.00€	gratuit	gratuit	gratuit	-	gratuit

\* Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

## Dépositaires

**Le Rétro - Mr Caron** - 133, rue Jules Verne - 80830 L'ÉTOILE -

**NP PÊCHE/ Le Relais des Etangs - Mr Pascal Newstead** - 84, Rue Guy Dovergne - 80132 Mareuil Caubert - 06-80-78-02-92



# L'ÉTOILE

Les Fervents Pêcheurs de L'Étoile

12, rue Jules Verne - Mairie de L'Étoile - 80830 L'ÉTOILE

Tél. : 03-22-51-22-13 (tel:03-22-51-22-13) - Email : familypruvost@outlook.be (mailto:familypruvost@outlook.be)

Fiche Parcours

## Les Tourbières



Ce parcours est réciprocaire.

**Type de parcours :** étang

**Catégorie :** 2ème catégorie

**Surface :** 6.24 Ha

**Type(s) de pêche :**

Pêche à la carpe de jour

**Services :**

Aire de pique-nique



- Berge gauche
- Berge droite
- Berge gauche et berge droite
- Étang

### Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

**Pêche à 3 lignes autorisées, dont 2 aux carnassiers.**

### Heures d'accès aux étangs :

**mai, juin, juillet et août :** 6 heures

**septembre :** 7 heures

**octobre :** 8 heures

**novembre, décembre et janvier :** de 9 heures à 17 heures

**février :** de 8 heures à 17 heures

**mars et avril :** 8 heures

### Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

**01 janvier -> 31 décembre**

#### • Poissons présents :

Anguille , Brochet , Sandre , Poissons blancs , Carpe

#### • Techniques de pêche :

Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche à la carpe de jour , Pêche en batterie , Pêche au toc , Pêche au vif